



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique culturelle

Question au Gouvernement n° 3186

Texte de la question

POLITIQUE CULTURELLE

M. le président. La parole est à M. Yannick Favennec Becot.

M. Yannick Favennec Becot. Madame la ministre de la culture, chère Roselyne Bachelot, je suis heureux de vous retrouver dans cet hémicycle. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Agir ens.)*

Les artistes sont indispensables au lien social, à l'ouverture et à l'épanouissement de notre société. Ils sont des acteurs majeurs du développement et de l'attractivité des territoires, comme celui que nous avons en partage, les Pays de la Loire, terre de festivals.

La politique culturelle de notre pays dans son ensemble doit faire face à de grands chantiers mais, comme vous l'avez dit lundi dernier, l'urgence absolue en ce début d'été consistera notamment à favoriser la remise en route des festivals. Vous annoncez des états généraux des festivals mais ce sera une solution à moyen terme.

Or il y a urgence ! Les annulations de festivals sont dramatiques, tant pour les artistes et les compagnies que pour les très nombreux bénévoles qui les animent et les territoires qui les soutiennent et les accueillent – je pense en particulier aux festivals annulés dans mon département, la Mayenne. Sur le plan national, 4 000 manifestations ont été annulées entre avril et août. Le coût de ces annulations approcherait les 2,6 milliards d'euros, avec des conséquences majeures en termes d'emploi et d'économie des territoires. La création d'un fonds de 10 millions d'euros annoncée par le ministère de la culture pour faire face à ce séisme n'est malheureusement pas à la hauteur.

Madame la ministre, notre pays connaît une particulière vulnérabilité culturelle. Des femmes, des hommes, des territoires sont dans l'attente d'une réponse appropriée du Gouvernement. S'ils n'attendent pas tout de l'État, ils ont cependant besoin d'être soutenus. Ma question est simple : vous qui êtes la ministre des artistes et des territoires, quelle réponse d'urgence, à la hauteur des enjeux, entendez-vous apporter à l'écosystème du spectacle vivant en prenant en considération l'importance des festivals ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LT et sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture. *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, UDI-I, LT et Agir ens.)*

Mme Roselyne Bachelot, ministre de la culture. Cher Yannick Favennec Becot, vous avez rappelé votre amour pour notre chère Mayenne, qui a été durement éprouvée par la suppression de festivals comme « Au Foin de la rue », qui promeut la musique en milieu rural, « Les 3 éléphants » – rien à voir avec la politique *(Sourires)* – qui promeut des musiques actuelles, ou encore les « Nuits de la Mayenne » qui développent le théâtre classique.

Tous ces festivals ont été annulés ou reportés.

Le Gouvernement n'est pas resté inactif dans ce domaine et je tiens à rappeler l'action de Franck Riester, qui est là, que je salue (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, UDI-I, LT et Agir ens.*)...

M. David Habib. Il a été remercié !

Mme Roselyne Bachelot, ministreet qui, avec détermination, a aidé le secteur des festivals qui bénéficie encore de toutes les mesures générales – activité partielle, prêts garantis par l'État, fonds de solidarité – ainsi que de mesures spécifiques comme le fonds d'urgence pour le spectacle vivant. Au total, 5 milliards d'euros sont déjà mobilisés.

Bien entendu, nous allons continuer avec le troisième projet de loi de finances rectificative, dans lequel 1,06 milliard d'euros sera mobilisé pour le secteur culturel en dépenses fiscales, exonérations de cotisations sociales et crédits budgétaires. Autre mesure contenue dans le projet de loi de finances rectificative et voulue par le Président de la République, qui sera très utile pour les festivals : le prolongement de l'année blanche pour les intermittents, prorogation de droits qui mobilisera 950 millions d'euros.

Les 10 millions d'euros débloqués pour les festivals étaient une mesure d'urgence. Ils visaient aussi à adapter à la crise sanitaire des festivals qui pourraient reprendre. Nous continuerons, bien sûr, et les dispositions que vous attendez seront au cœur du plan de relance. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. Merci, madame la ministre.

Un député du groupe LR . Sur C8, c'est pas deux minutes !

Mme Roselyne Bachelot, ministre . Le plan de relance, c'est la culture, et c'est la volonté du Président de la République. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec-Bécot](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3186

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 juillet 2020](#)